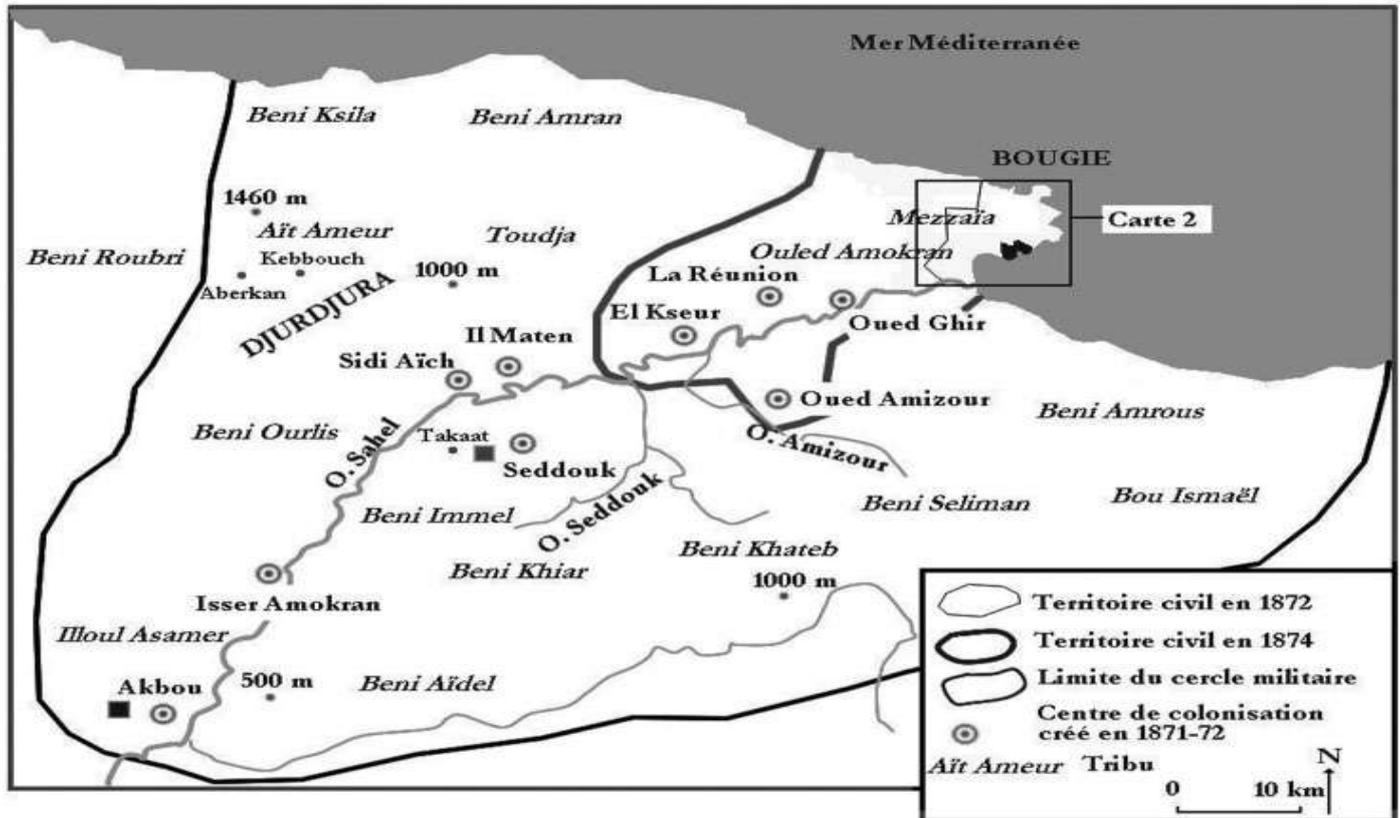


## LA - REUNION

Culminant à 99 mètres d'altitude, LA-REUNION est située à 20 km au Sud-ouest de BOUGIE et à 11 km d'EL-KSEUR.



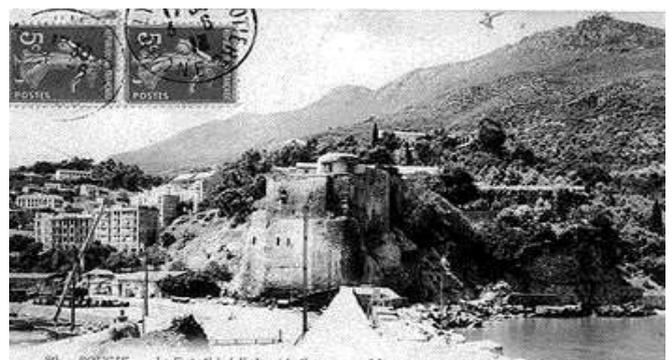
Climat méditerranéen avec été chaud.

La commune est traversée par un cours d'eau prenant sa source sur les hauteurs de TOUDJA, Oued Sahel est un affluent qui rejoint la Soummam.

### HISTOIRE

Présence turque 🇹🇷 1515 - 1830

L'empire hammanite s'effondra au milieu du 12<sup>e</sup> siècle et BOUGIE, fut colonisée par les Turcs. Devenue dépendance des Turcs, elle se transforma deux siècles plus tard en un repaire de corsaires (les frères Barberousse), dont les actes de piraterie nécessitèrent l'intervention des Espagnols qui, en 1501, sous la conduite de Pedro NAVARO, s'emparèrent de la ville.



Dès qu'il fut maître de la ville, Pedro NAVARO s'occupa de la fortifier. Il construisit sur l'Esplanade du Palais de l'Étoile le fort de BARRAL, puis celui de la Kasbah et restaura le fort ABD-EL-KADER.



*Pedro NAVARO (1460/1528)*



*Les frères BARBEROUSSE*

Les exploits des Barberousse étaient répétés sur toutes les côtes de Berbérie ; partout on vantait leur audace et leur richesse; aussi, lorsque Bougie fut occupée par les Espagnols, les habitants de cette ville vinrent solliciter l'assistance des deux frères pour les aider à se débarrasser de leur ennemi, AROUDJ, ne consultant que son courage, vint faire le siège de BOUGIE; mais les forces dont il disposait étaient insuffisantes, et malgré sa bravoure il fut obligé d'abandonner l'entreprise, après avoir reçu au bras une blessure grave qui nécessitait l'amputation de ce membre. Il alla se rétablir à Tunis, et son frère continua les croisières. AROUDJ, guéri de ses blessures, et KHAIR-EDDINE, fier des riches captures qu'il avait faites, se portèrent de nouveau sur BOUGIE; mais, comme la première fois, ils furent repoussés.



Porte de la Casbah aménagée par les Espagnols au 16<sup>ème</sup> siècle.

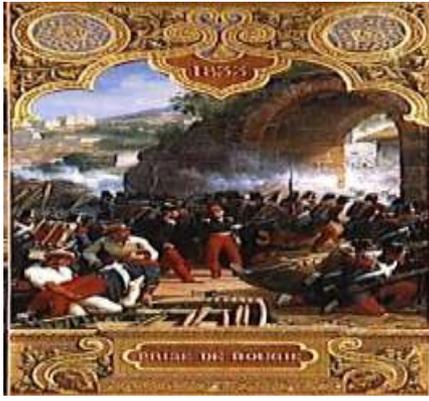
Les Espagnols ne jouirent guère de leur conquête car ils durent l'abandonner en 1555, époque à laquelle Salah Reis, pacha d'Alger, reprit BOUGIE pour le compte du Sultan Turc Ottoman de Constantinople. *Les frères BARBEROUSSE.*

Sous la domination turque, BOUGIE tomba en ruines et ne fut plus qu'une base de ravitaillement pour les corsaires. En 1830, la ville comptait 2 000 habitants et 60 soldats turcs.

### Présence française 1830 - 1962

Les Français, appelés par une partie de la population, odieusement pillée et rançonnée par les Kabyles, s'emparèrent de BOUGIE en 1833. C'est le 29 septembre que le général TREZEL, avec deux bataillons du 39<sup>ème</sup> de Ligne, deux compagnies du Génie et deux batteries d'Artillerie amenés par l'escadre sous les ordres du capitaine de vaisseau PARCEVAL, occupa la ville après de durs combats.

Cet épisode de notre histoire militaire a servi de sujet à un remarquable tableau d'Horace VERNET, dont une copie se trouvait dans la salle de la Mairie.



Camille, Alphonse TREZEL (1780/1860)

Le développement de BOUGIE et de la région, au point de vue de la colonisation, demeura stationnaire jusqu'à la terrible insurrection de 1871 embrasant une grande partie de l'Est algérien ; la répression fut suivie du séquestre de partie du territoire des tribus révoltées et délivrées à la colonisation.

Dés lors la véritable période de peuplement de la région débute de 1872 à 1875 ; ce fut seulement après cet afflux de colons agricoles que l'on construisit le chemin de fer : en 1879, s'inaugurait le tronçon de CONSTANTINE à SETIF (155 km), et, en 1882, le tronçon de SETIF à EL-ACHIR (82 km) ; quatre ans plus tard, en 1886, la voie ferrée franchissait les Portes de Fer et descendait dans la vallée du Sahel, donnant ainsi aux produits agricoles de SETIF un second débouché : BOUGIE.

La vallée de l'oued SAHEL, qui longe les escarpements de la Kabylie, ne fut colonisée qu'après la fin de l'insurrection de kabyle ; jusqu'en 1871, BOUGIE resta bloquée par les montagnards. En 1871, la sécurité une fois assurée, l'on fonda près de BOUGIE le centre de LA-REUNION où 151 personnes ont été recensées en 1877.



BORDJ-BOU-ARRERIDJ



PALESTRO ou 50 civils furent assassinés

Le 16 mars 1871, MOKRANI lance six mille hommes à l'assaut de BORDJ-BOU-ARRERIDJ. Le 8 avril, les troupes françaises reprennent le contrôle de la plaine de la Mitidja. Le même jour, SI-AZIZA, fils du cheikh AHADDAD cheikh, chef de la confrérie des RAHMANIYA, proclame la guerre sainte au marché de SEDDOUK. Aussitôt 150 000 Kabyles se soulèvent « *L'insurrection s'étendit tout le long du littoral, depuis les montagnes qui ferment à l'Est la Mitidja jusqu'aux abords de Constantine. Au Sud de cette dernière ville, elle se propagea dans la région accidentée du BELEZMA ; elle se relia aux mouvements partiels jusqu'alors localisés vers la frontière et dans le Sahara oriental* », relate en 1896 Maurice WAHL, ancien inspecteur général de l'instruction publique aux colonies.

Les insurgés progressent vers ALGER : le 14 avril, ils prennent le village de PALESTRO, 60 km à l'Est d'Alger, avant d'atteindre le territoire des AÏT-AÏCHA où ils brûlent le village du Col des BENI-AÏCHA.

En avril, 250 tribus sont soulevées, près du tiers de la population algérienne. L'insurrection est forte de cent mille *moudjahidines*, mais manquant d'armes de guerre et de coordination, lance surtout des opérations ponctuelles et désordonnées. Elle prend fin le 20 janvier 1872 après la capture de BOU-MEZRAG, frère de MOKRANI qui a été abattu en 1871. Nous eûmes à subir la perte 2 686 militaires (dont beaucoup des suites de maladie) ainsi qu'une centaine de civils assassinés.

La Kabylie se voit infliger une amende de 36 millions de francs-or. 450 000 hectares de terre sont confisqués et distribués aux nouveaux colons, dont beaucoup sont des réfugiés d'Alsace-Lorraine (à la suite de l'annexion allemande), en particulier dans la région de Constantine. La répression et les confiscations ont ensuite obligé de nombreux Kabyles à s'expatrier.



**LES ALSACIENS-LORRAINS**



Par le traité signé le 10 mai 1871 à Francfort, la France cède à l'Allemagne les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, ainsi qu'une partie du département de la Meurthe. Elle doit en outre payer une dette de 5 milliards de franc-or. Ce traité autorise les habitants des territoires concernés à choisir leur nationalité avant le 1er octobre 1872 (un article du 11 décembre 1871 repousse ce délai au 1er octobre 1873). Les Alsaciens Lorrains émigrés en Algérie depuis 1830 sont également concernés par ce traité.

La proposition de loi du 4 mars 1871 octroie 100.000 hectares de bonnes terres aux nouveaux colons émigrant en Algérie. Celles-ci proviennent en grande partie de séquestres des tribus révoltées de Kabylie en 1871.

Au cours de la dernière semaine de septembre 1.000 Alsaciens embarquent pour l'Algérie, leur nombre augmentera dans les jours suivants.

En 1871, décret du 16 octobre : prévisions.

Province	Désignation des villages	Situation des villages	Alsaciens		Lorrains		Récapitulation	
			Nombre de familles	Nombre des membres de la famille	Nombre de familles	Nombre des membres de la famille	Nombre de familles	Nombre des membres de la famille
Constantine	Village de LA-REUNION	Cercle BOUGIE	20	100	16	85	36	185

Le Préfet prend alors la décision de suspendre les départs pour l'Algérie jusqu'au 15 septembre 1872. Ceci pour permettre la mise en place des colons en instance de s'installer, et pour préparer l'arrivée des prochains colons ; Cela évite également aux immigrants d'arriver en plein été et de souffrir trop brusquement de la chaleur.

La loi de finance du 30 mars 1872 a affecté 400.000 francs aux travaux de création de centres pour les immigrants alsaciens lorrains.

Le décret du 25 octobre 1872 va prendre en compte le fait que les immigrants sont trop nombreux à ne posséder aucune ressource

Article 1er : vote un crédit extraordinaire de 600.000 francs, ouvert sur l'exercice 1872 pour les dépenses imprévues du fait de l'accroissement de l'immigration alsacienne lorraine.

Article 2 : précise que ce crédit supplémentaire sera pris sur ce qu'il reste des contributions de guerre imposées aux indigènes insurgés en 1871.

Situation en Janvier 1873 : LA-REUNION : 27 familles

Les tentes ont été remplacées par des gourbis = 106 maisons définitives à 1 500 francs l'une sont achevées ou encours avancé de construction. 30 maisons restent à construire tant pour les colons déjà arrivés que pour ceux annoncés et attendus.

Le vivre en nature (représentant 0,65 f) sont avancés par l'administration militaire ;

Des vêtements militaires ont été distribués ;

Tous les colons ont des bœufs et des charrues, des semences ont été avancées à raison de 4 hectares à ensemençer par feu ;

Le reste des terres a été loué aux arabes au 1/5 de la récolte par le fermier indigène.

Un officier est placé dans chaque centre pour guider et protéger les colons.

**RAPPORT** de Monsieur GUYNEMER, Membre de la société de protection des Alsaciens-lorrains :

Visite du 24 janvier 1873 avec le Chef de Bataillon FLATTERS, commandant le cercle de BOUGIE :

« A 16 km de BOUGIE, dans la vallée de l'oued SAHEL dont la riche végétation devait naturellement frapper la commission des centres chargée d'indiquer l'emplacement des nouveaux villages à créer.

On suit, pendant 14 km sur la rive gauche de la SOUMMAM, la route de BOUGIE à BENI-MANSOUR, sur laquelle un chemin d'accès de 1500 mètres viendra s'embrancher pour relier le village à la route.

LA-REUNION a été créée en avril 1872 pour 50 feux (*foyers*), dont 40 Alsaciens-lorrains et 10 Algériens (*Français né en Algérie après 1830*). Les familles alsaciennes sont arrivées dès le mois de mai, c'est-à-dire à l'époque où commencent les chaleurs qui sont très fortes dans ces vallées du littoral ; toutes ont été plus ou moins éprouvées par le climat. Soit que la vallée de l'Oued-Sahel mérite réellement la réputation d'insalubrité qui lui est faite, soit que les nouveaux émigrants n'aient pris, comme on l'assure, aucune des précautions, qui leur étaient indiquées, presque tous ont eu les fièvres. Plusieurs enfants ont succombé, et quelques familles effrayées ont quitté ce village pour se diriger sur d'autres points de l'Algérie, où je les avais déjà retrouvées.

Il y avait à LA-REUNION 27 familles, plus 2 célibataires, formant un effectif de 120 personnes. J'y ai vu très-peu de malades, mais la saison actuelle n'est pas celle des fièvres, et malgré la présence d'un médecin militaire qui est installé à demeure sur les lieux, il n'est pas certain que les colons n'aient pas encore à souffrir cet été ; cependant le village est placé sur une hauteur et dans une situation qui paraît saine, et l'on doit supposer que la vraie cause des maladies est l'eau que boivent actuellement les colons. Cette eau provient d'un ruisseau (l'Oued-RIHR, un des affluents de la SOUMMAM), qui coule au bas du mamelon, et dans lequel il y a beaucoup de lauriers-roses; or, cet arbuste que nous cultivons en serre et qui, en Algérie, encombre tous les ruisseaux, passe pour avoir des racines vénéneuses.

L'autorité militaire les fait arracher sur l'ordre exprès de M. le Gouverneur général; je ne sais si cette mesure, excellente en elle-même, suffira ; ce qu'il y aurait assurément de mieux à faire serait de construire immédiatement la conduite d'eau qui est en projet, et qui doit amener à LA-REUNION une source excellente, située à 8 kilomètres environ. L'eau entre pour une large part dans les conditions de salubrité d'un pays, et je suis très-porté à croire, comme beaucoup des colons eux-mêmes que c'est là qu'il faut chercher la cause des accidents qui se sont produits l'été dernier.

**HABITATIONS** : Pour loger les nouveaux immigrants, le Génie militaire a fait construire, au mois d'avril dernier des gourbis en pierres et terre avec toiture en *diss*, qui ont coûté très-bon marché, mais qui sont peu habitables. 108 de ces gourbis ont été bâtis tant à LA-REUNION que dans les 2 villages voisins-EL-KSEUR et OUED-AMIZOUR. M. le Gouverneur général a déjà donné pour les réparer un crédit de 5 000 francs, mais toute dépense faite pour ces habitations ne peut être qu'un expédient passager. Ce ne sont que des abris, et le mieux est de construire le plus tôt possible ; les ordres ont été donnés pour qu'on prépare les projets des maisons définitives.

**TERRES** : Chaque concession sera d'environ 25 hectares, de terres excellentes, qui sont situées dans la vallée et sur les côtes voisines, plus une certaine étendue de prairies et un lot urbain ; mais jusqu'ici il n'a été possible de donner à chaque famille que 15 à 18 hectares suivant les emplacements.

En voici la raison : Le territoire attribué à ce village provient tout entier du séquestre, et lorsqu'il s'est agi de prendre possession des terres pour les allotir et les distribuer aux colons, il s'est rencontré des difficultés assez sérieuses. Beaucoup de familles indigènes, possédant environ 500 hectares de terre sur ce territoire séquestré, ont pu prouver qu'elles n'avaient pas pris part à l'insurrection et qu'au contraire elles combattaient avec nous.

Dès lors le séquestre n'était pas applicable à leurs propriétés individuelles (melck). L'emplacement, sur lequel sont bâtis les gourbis provisoires du village, appartient précisément à l'un de ces indigènes. Afin d'éviter un entrecroisement de parcelles qui serait la source de difficultés interminables, il a fallu acquérir par expropriation celles qui appartiennent aux indigènes, et leur donner en échange des terres situées plus loin; et pour y arriver, les employés du Domaine ont dû procéder à la vérification des titres de propriété des indigènes, opération des plus compliquées.

Les uns n'en ont pas, d'autres en ont qui sont faux, quelquefois plusieurs actes de notoriété attribuent la même terre à des individus différents, souvent il y a plusieurs propriétaires pour une parcelle, enfin il y a des terres hypothéquées ou appartenant à des mineurs. Toutes ces questions demandent du temps, et ce n'est qu'après avoir rempli toutes les formalités qu'elles entraînent, que le Domaine sera réellement en possession des terres qu'on destine aux colons de LA-REUNION.

Ce travail est prêt sur le papier ; lorsqu'il aura reçu l'approbation de M. le Gouverneur général, on procédera à la délimitation des lots.

Ces détails montreront que *l'allotissement* n'est pas toujours une opération facile comme on le croit au premier abord.

**LABOURS** : Les bœufs avaient été distribués et les charrues envoyées par la préfecture dans les premiers jours de décembre. Une partie des terres était déjà labourée par les colons, le reste a été, pour cette première année, loué aux Arabes à raison de 2/5<sup>e</sup> de la récolte en nature pour le colon. Outre les charrues que la préfecture a fait venir de Nancy (*petites Dombales*), et qui sont déjà lourdes pour les bœufs de ce pays, j'ai vu à LA-REUNION vingt charrues avec avant-train à 2 roues en fer, très-belles, et qui ont dû coûter fort cher, mais elles sont tellement lourdes qu'il faudrait trois paires de bœufs pour les conduire; elles sont restées sur la place du village, la plupart encore entourées de leur paille d'emballage ; il ne m'a pas été possible de savoir qui les a envoyées.

**LES VIVRES** sont donnés en nature, et l'on a aussi distribué comme partout des vêtements militaires réformés.

**LA SITUATION MORALE** de ces colons s'est naturellement ressentie, dans les premiers temps, des maladies qu'ils ont éprouvées. Elle a été fort mauvaise jusqu'au mois d'octobre dernier ; mais la fin des chaleurs et quelques mesures prises à propos ont replacé ce village dans des conditions normales. Quelques familles laissent à désirer, cependant la plupart est animée d'un bon esprit ; l'une d'elles, composée du père, de la mère et de 3 garçons, a commencé la construction d'une assez grande maison avec cave.

Tous y travaillent de leurs mains. D'autres colons donnent aussi le bon exemple ; ceux là ne font pas de réclamations et paraissent pleins de confiance. Ils attribuent les fièvres à l'eau qu'ils boivent, mais ils ne pensent pas qu'il y ait lieu de changer l'emplacement du village, encore moins songent-ils à abandonner les concessions de terre qu'on leur a données.

En l'état actuel des choses, ce qui me paraît devoir surtout être fait, c'est :

1° / de construire des maisons le plus tôt possible;

2° / de commencer immédiatement les travaux nécessaires pour amener l'eau de source qu'on destine aux colons, et en attendant, de continuer l'arrachement des lauriers-roses qui infestent l'Oued-RHIR où les colons puisent en ce moment l'eau qu'ils boivent.

Du reste ce village est l'objet de soins particuliers : M. le commandant FLATTERS, qui commande le cercle de Bougie, M. le lieutenant MOLE et M. le docteur DUPONT, qui résident à LA-REUNION, s'en occupent avec toute la sollicitude possible, et sauf la question de salubrité, sur laquelle on ne peut se prononcer d'une manière définitive, ce village m'a paru être dans les mêmes conditions que les autres ».



**LA-REUNION** (*Source Anom*) : Le centre de population créé par arrêté du 13 avril 1872 sous le nom d'OUED-RHIR, est déclaré d'utilité publique par arrêté du 26 février 1874 ; il est alors nommé LA-REUNION. Il est presque entièrement peuplé à la fin de 1877. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

Ce centre, avant de devenir une municipalité autonome, faisait partie de la Commune Mixte de LA-SOUMMAM.

### **COMMUNE MIXTE DE LA-SOUMMAM**

Elle est créée par arrêté du 18 octobre 1884 (à effet au 1er janvier 1885) par la réunion des communes mixtes de FENAÏA et de SIDI-AÏCH, elles-mêmes constituées par arrêtés du 25 août 1880 (à effet au 1er octobre) à l'aide de territoires distraits de la commune indigène de BOUGIE. Un arrêté du 5 mars 1888 renouvelle cette création.

#### **Composition :**

**-ADEKAR-KEBOUCHE** : Centre de population créé en 1907, établi en 1908. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 (douar KEBOUCHE et territoire d'ADEKAR-KEBOUCHE). Section administrative spécialisée portant le nom de cette commune.

**-AÏT-AMEUR** : Territoire de tribu intégré dans la commune mixte de FENAÏA lors de sa constitution (25 août 1880) puis réuni à la commune mixte de La SOUMMAM lors de la suppression de la commune mixte de FENAÏA (1884). Il est délimité par arrêté du 17 avril 1897 et constitué en deux douars : KEBOUCHE et TAOURIRT-IGHILH.

**-AZROU M'BECHAR** : Douar de la commune mixte de LA-SOUMMAM, issu du territoire de la tribu des OULED-ABD-EL-DJEBAR délimité par arrêté du 2 juillet 1901 (rectifié par celui du 4 avril 1903) et constitué en quatre douars : TIMEZRIT, IHADJADJEN, DRA-LARBA et AZEROU-M'BECHAR). Son territoire est réparti entre les trois nouvelles communes de TADDERT-AMOKRANE, IGHIL-ALOUANENE et TALA- OUGHRAS par arrêtés du 7 janvier 1895. Une section administrative spécialisée porte le nom d'AZEROU- M'BECHAR.

**-BENI-KSILA** : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par arrêté du 28 décembre 1897. Il est intégré dans la commune mixte de FENAÏA lors de sa constitution (25 août 1880) puis réuni à la commune mixte de LA-SOUMMAM lors de la suppression de la commune mixte de FENAÏA (1884). Il est érigé en commune (avec le douar AÏT-ABBOU) par arrêté du 7 janvier 1957, sous le nom de KSILA. Le hameau côtier de BENI-KSILA est créé vers 1875.

**-BENI-OUGLIS** : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 15 juin 1870. Il est intégré dans la commune mixte de FENAÏA lors de sa constitution (25 août 1880) puis réuni à la commune mixte de LA-SOUMMAM lors de la suppression de la commune mixte de FENAÏA (1884). Les centres municipaux de TIBANE, EL-FLAYE, LARBAA, DJENANE, TINERDAR et VIEUX-MARCHE sont érigés sur son territoire le 29 mai 1946. Il n'est pas mentionné lors de la suppression de la commune mixte de La Soummam en 1957.

**-EL-FLAYE** : Centre municipal constitué par décret du 29 mai 1946 dans la commune mixte de LA-SOUMMAM. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**-FENAÏA** : Territoire de tribu intégré dans la commune mixte de FENAÏA par arrêté du 25 août 1880. Il est rattaché à la commune mixte de LA-SOUMMAM par arrêté du 18 octobre 1884. Il est délimité et constitué en un seul douar par arrêté du 10 juillet 1890. Une section administrative spécialisée porte son nom.

**-IKEDJANE** : Territoire de tribu délimité par arrêté du 23 novembre 1898 et constitué en un seul douar. Il est réparti en deux communes par arrêté du 7 janvier 1957 : FLEA (partie Est) et TIZAMOURINE (partie Ouest). IKEDJANE est actuellement dans la commune de TIFRA. Une section administrative spécialisée porte le nom d'IKEDJANE.

**-LA-REUNION** : Le centre de population créé par arrêté du 13 avril 1872 sous le nom d'OUED-RHIR, est déclaré d'utilité publique par arrêté du 26 février 1874 ; il est alors nommé LA-REUNION. Il est presque entièrement peuplé à la fin de 1877. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.



LA-REUNION

-**SIDI-AÏCH** : Le centre de population créé par arrêté du 13 avril 1872 (terrains expropriés par arrêté du 1er décembre 1873), est en cours de lotissement deux ans plus tard. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 (avec une partie du douar TIMEZRIT et une partie de la commune de plein exercice d'EL-KSEUR).

-**TAOURIRT-IGHIL** : Douar de la commune mixte de La Soummam, issu du territoire de la tribu des AÏT-AMEUR délimité par arrêté du 17 avril 1897 et constitué en deux douars : KBOUCHE et TAOURIRT IGHILH. Il est divisé et érigé en deux communes par arrêtés du 7 janvier 1957 : CHEURFA (partie Est) et AÏT-IDIR (partie Ouest).

-**TIFRA** : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par arrêté du 12 septembre 1899. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-**TIMEZRIT** : Douar de la commune mixte de LA-SOUMMAM, issu du territoire de la tribu des OULED-ABD-EL-DJEBAR délimité par arrêté du 2 juillet 1901 (rectifié par celui du 4 avril 1903) et constitué en quatre douars : TIMEZRIT, IHADJADJEN, DRA-LARBA et AZEROU-M'BECHAR). Son territoire est tout d'abord réparti entre les communes de SIDI-AÏCH, d'AKABIOU et de TIZI par arrêtés du 7 janvier 1957. La commune de TIZI est remplacée par deux nouvelles communes : TIZI-ADJISSA (siège : TAKORABT) et TIZI-SENHADJA (siège : TIZI) par arrêté du 16 mai suivant. Une section administrative spécialisée porte le nom de TIZI-TIMEZRIT.

-**VIEUX-MARCHE** : Village kabyle actuellement nommé TILIOUACADI, dans la commune de SOUK-OUFELLA. Centre municipal érigé par décret du 29 mai 1946 (douar BENI-OUGLIS de la commune mixte de LA-SOUMMAM). Section administrative spécialisée.

## ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

**NDLR** : BEAUCOUP DE REGISTRES N'ONT PAS ETE MIS EN LIGNES.

SP = Sans Profession

- Premier Mariage : (16/06/1874) de M. GUIDT Nicolas (*Soldat natif de Moselle*) avec Mlle WEBER A. Marie (SP native de Moselle) ;
- Premier décès : (05/12/1875) de LOUIS Joseph (âgé de 10 heures) ; Père cultivateur ;
- Première Naissance : (24/10/1876) de SINDELY Eugénie ; Père Garde-champêtre.

### Quelques DECES relevés :

- 1876 (23/02): de LIEBGOTT Jean (Cordonnier, âgé de 56 ans, natif d'Alsace), décédé à l'hôpital de BOUGIE ;
- 1876 (14/09): de LIEBGOTT Ernest (âgé de 8mois). Témoins MM. MOUSSARD Louis (*Cultivateur*) et SINDELY Edouard (*G-champêtre*) ;
- 1876 (28/09): de BERBESSON de KERSAC (*âgée de 56ans native de Dordogne*) ; Témoins MM SINDELY E. (*G-champêtre*) et PFAADT (Colon) ;
- 1876 (30/11): de GAGE ép. THOMAS Louise (*36ans, native des Htes Pyrénées*).Témoins MM SINDELY E. (*G-champêtre*) et NOUALS (*Instituteur*) ;
- 1877 (04/01): de GAIGNARD Alexandre (*61ans, ex Gendarme natif du M et Loire*). Témoins MM. CUCO Célestin (*Forgeron*)et NOUALS (*Instituteur*)
- 1877 (15/03): de GUIDT Marie (*âgée d'un mois*). Témoins MM. CUCO Célestin (*Forgeron*) et NOUALS Jacques (*Instituteur*) ;
- 1878 (02/10): de BUCH Antoine (*âgé de 75ans natif d'Alsace*). Témoins MM KUNTZ Jean et METZGER Paul (*Cultivateurs*) ;
- 1879 (08/08): de ROHMER Victorine (*âgée de 12ans*). Témoins MM RAOUL Yves (*Cultivateur*) et COLOMBANI Michel (*G-champêtre*) ;
- 1879 (11/08): de HEINRICH Michel (*âgé de 11mois*). Témoins MM RAOUL Yves (*Cultivateur*) et COLOMBANI Michel (*G-champêtre*) ;
- 1879 (03/12): de BRÜCKER Julie (*âgée de 5ans*). Témoins MM WIDMANN Conrad (*G-champêtre*) et CUCO Célestin (*Cultivateur*) ;
- 1879 (05/12): de BRÜCKER Michel (*âgé de 7 jours*). Témoins MM WIDMANN Conrad (*G-champêtre*) et CUCO Célestin (*Cultivateur*) ;
- 1880 (27/01): de MOUSSARD Antoine (*âgé de 2mois*). Témoins MM MEURS Louis (*Colon*) et MAFFEI Marc (*Entrepreneur TP*) ;
- 1880 (07/10): de BUCH ép. METZGER Joséphine (*44ans, native d'Alsace*). Témoins MM BRÜCKER Joseph et JULLIARD Jean (*Cultivateurs*) ;
- 1880 (01/12): de WEBER Mathilde (*âgée de 20jours*). Témoins MM. WEBER Joseph (père) et MAHUT Pierre (*Cultivateur*) ;

Dans le village de LA-REUNION, 18 enfants sur 102, décèdent en l'espace de trois mois (*Source CDHA*).

### L'étude des Mariages nous permet de révéler quelques origines :

- 1876 (31/01) : M. WEBER Joseph (*Cultivateur natif de Moselle*) avec Mlle METZEHER Catherine (SP native d'Oranie) ;
- 1876 (20/04) : M. SINDELY Edouard (*Garde-champêtre natif Somme*) avec Mme (Vve) GRANDMOUGIN Sidonie (SP native de la Meurthe) ;
- 1877 (14/06) : M. WINDEMANN Conrad (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle BRUCKER Marie (SP native de ?) ;
- 1879 (07/05) : M. CEREGHINO Clément (*Gardien de phare né à TENES-Algérie*) avec Mlle GEORGEON Méranee (SP native de l'Algérois) ;
- 1880 (28/04) : M. MEURS Louis (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle FEREN Céline (SP native de BOUGIE-Algérie) ;
- 1888 (18/02) : M. SIMON Nicolas (*Journalier natif de Moselle*) avec Mme (Vve) GEORGEON Méranée (SP native de Chéragas-Algérie) ;
- 1888 (09/06) : M. LAPORTE Michel (*Cultivateur natif de Bougie*) avec Mlle ANDRIEU Célestine (SP native des Hautes Alpes) ;
- 1888 (27/11) : M. BERTHET Jean (*Garde-forestier natif de l'Ain*) avec Mlle VILARD Marie (SP native de l'Ain) ;
- 1890 (31/05) : M. SIMON Jacques (*Journalier natif de Moselle*) avec Mme (Vve) SINDELY Maria (SP native d'Alsace) ;
- 1891 (07/02) : M. FOURNIER Jean (*Homme d'Affaires natif du Puy de Dôme*) avec Mlle MAHUT Anna (SP native des Ardennes) ;
- 1891 (18/04) : M. DAUPHIN Louis (*Viticulteur natif de l'Ain*) avec Mlle DEMAY Valérie (SP native du Cher) ;
- 1891 (18/07) : M. PAUL Auguste (*Chef de gare natif des Alpes de Hte Provence*) avec Mme (Vve) PICATIER Claudine (SP native de l'Ain) ;
- 1891 (12/09) : M. LAPORTE Marius (*Poseur de voies natif de BOUGIE*) avec Mlle SCHAUB Madelaine (SP native d'Alsace) ;
- 1892 (13/07) : M. MAHUT Alexandre (*Cultivateur natif d'Oranie*) avec Mlle BANGARD Elisabeth (SP native d'Alsace) ;
- 1892 (10/12) : M. PETETIN Charles (*Garde-forestier natif du Jura*) avec Mlle CHOPARD Marie (SP native du Jura) ;
- 1894 (07/07) : M. SIMON Nicolas dit Eugène (*Journalier natif Moselle*) avec Mlle TISSIER Anne (SP native de Bourgogne) ;

- 1895 (28/12) : M. BANGARD Victor (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle METZER Pauline (*SP native d'Oranie*) ;
- 1895 (28/12) : M. BRÜCKER Michel (*Cultivateur natif de Moselle*) avec Mlle WEBER Joséphine (*SP native du Lieu*) ;
- 1898 (21/05) : M. COLOMBANI Michel (*Cultivateur natif de Corse*) avec Mlle PASTOR Térésa (*SP native d'Espagne*) ;
- 1898 (19/10) : M. BUGELLI Charles (*Cultivateur natif de CONSTANTINE*) avec Mlle PFAADT Marie (*SP native de BOUGIE*) ;
- 1901 (28/03) : M. CROS Ulysse (*Instituteur natif du Tarn*) avec Mlle MOURGUE Léontine (*SP native de TLEMCEM*) ;
- 1901 (04/05) : M. BRISSEDET Louis (*Journalier natif de l'Yonne*) avec Mlle PFAADT Caroline (*SP native du Lieu*) ;
- 1905 (02/09) : M. LATY Marius (*Cultivateur natif des B. du Rhône*) avec Mlle TISSIER Jeanne (*SP native de Côte d'Or*) ;

### **Quelques NAISSANCES :**

**Année 1905 :** CAS Odette (*Viticulteur*) ; HEINRICH Lucie (*Cultivateur*) ; REICHERT René (*gérant de ferme*) ; SAINTE-MARIE Jeanne (*Viticulteur*) ; SIMON J. Pierre (*Cantonnier*) ; TORRES J. Pierre (*Jardinier*) ;

**Année 1904 :** BUGELLI Marcel (?) ;

**Année 1902 :** MIAULET Nelson (?) ; SIMON Auguste (*Fermier*) ;

**Année 1901 :** BUGELLI Joseph (?) ; MATHIEU Claude (?) ; SIMON Marguerite (?) ;

**Année 1900 :** CHARAU Eugénie (*Gendarme*) ;

**NDLR :** Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner LA-REUNION sur la bande défilante.

-Dès que le portail LA-REUNION est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

### **DEMOGRAPHIE**

Année 1884 = 754 habitants dont 109 Européens ;

Année 1902 = 137 habitants dont 116 Européens ;

Années 1936, 1954, 1962 : ignorées.



### **DEPARTEMENT**

**Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 : Index 9 J**

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de SETIF, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 20 mai 1957. A cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de SETIF fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, KHERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI-AÏCH et SAINT-ARNAUD.

**L'Arrondissement de BOUGIE comprenait 13 centres :**

BARBACHA – BOUGIE – CAP AOKAS – DJOUA – EL-KSEUR – FERAOUN – **LA REUNION** – OUED AMIZOUR – SOUL-EL-TENINE – TARGREGT – TICHY – TOUDJA -

## ■ **MONUMENT AUX MORTS** ■

- Source : *Mémorial GEN WEB* -

Le relevé n°57460 de la Commune Mixte de la SOUMMAM mentionne les noms de **756 Soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1914/1918 :

Natif de LA-REUNION : **ARNDT Georges** (1915) -

**Nous n'oublions par nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs dans ce secteur :**

■ **Chasseur (19<sup>e</sup> BCP) BILLOD Marcel** (21ans), tué à l'ennemi le 20 janvier 1956 ;  
Lieutenant (SAS) **LEPRINCE Pierre** (25ans), mort des suites de blessures le 30 janvier 1956 ;  
Lieutenant (11<sup>e</sup> RIC) **MARCHAND André** (26ans), tué à l'ennemi le 2 juin 1956 ;  
Capitaine (11<sup>e</sup> Choc) **SOUFFLET Odon** (37ans), mort accidentellement en service le 13 décembre 1960 ■ ■ ;

## **EPILOGUE OUED-GHIR**

De nos jours (recensement 2008) = 19 345 habitants.

Source : <https://www.portesouvertes.fr/informer/actualite/algerie-deux-cimetieres-chretiens-profanes-a-bejaia>



*20 septembre 2018 : Le cimetière militaire de LA-REUNION (considéré comme chrétien) à Oued Ghir au Nord de l'Algérie, vient d'être profané. Une trentaine de tombes ont été saccagées.*

**SYNTHESE** réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

[https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

<http://www.cdha.fr/lemigration-des-alsaciens-lorrains-en-algerie>

<http://www.sempere.info/BeniAmran/page-41-alsaciens-lorrains.html#mouvemental>

<http://www.republiquedemacedoine.org/alger50new/images/alger-ouvrages/1873-situation-alsaciens-lorrains-guynemer-M.pdf>

**BONNE JOURNEE A TOUS**

***Jean-Claude ROSSO***